

# RETRAITE

## LA PÉRENNITÉ DE NOTRE SYSTÈME SOLIDAIRE PAR RÉPARTITION, C'EST POSSIBLE !

**A quel âge pourra-t-on demain partir à la retraite ? Avec quel montant de pension ? Comment assurer durablement le financement du système ? Telles sont les questions que se posent les salariés alors que se profile une nouvelle réforme des retraites.**

### LES LOGIQUES À L'ŒUVRE

Depuis un quart de siècle, plusieurs réformes ont conduit au calcul de la pension sur les 25 meilleures années, à l'indexation sur les prix et au principe dit de « partage des espérances de vie » qui sert à justifier l'allongement de la durée de cotisation. Or nous observons que l'espérance de vie en bonne santé tend à diminuer (63 ans selon certaines études), et que la durée de cotisation croît plus vite que l'espérance de vie.

La CGT refuse le scénario de réforme proposé par le rapport Moreau (allongement de la durée de cotisation, désindexation sur les prix...) parce qu'il s'inscrit dans les mêmes logiques qu'il va aggraver. Elle défend au contraire l'idée qu'il existe des marges pour financer les retraites. Notamment, une fraude fiscale et sociale massive. D'après le rapport Moreau, il faut trouver 7 Mds € pour financer les retraites, ce qui est faible si on les compare aux 200 Mds € par an consacrés aux aides aux entreprises.

### LA CGT PROPOSE

Pour la CGT, il ne peut se concevoir de réforme socialement juste et efficace sans une réforme en profondeur du financement de la protection sociale en général et du système de retraite en particulier. Elle évalue propose :

- D'augmenter la part des richesses créées consacrée au financement des retraites, en faisant contribuer tous les revenus, en prenant des dispositions véritablement efficaces pour l'emploi des salariés de 50 à 60 ans comme pour celui des salariés de moins de 30 ans ;

- De réformer les cotisations patronales qui pourraient être modulées en fonction, notamment, des politiques d'emploi et salariales ;
- D'augmenter les cotisations patronales ;
- De supprimer les exonérations (30 milliards d'euros en 2009).

Enfin pour la CGT, il est urgent de traiter l'égalité femmes/hommes ou la reconnaissance de la pénibilité pour un départ en retraite anticipé.

#### POUR ALLER PLUS LOIN

<http://www.cgt.fr/IMG/pdf/retraite4pages.pdf>

[http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche\\_23.pdf](http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche_23.pdf)